

LA VALORISATION ET LES SHS

10/10/2008

Bernard HOUPIN, Université
Grenoble II

Définition de la « Valorisation »

Définition du Comité National d'Evaluation

« Rendre utilisables ou commercialisables les résultats, les connaissances et les compétences de la recherche »

Rôle de la « Valorisation »

Position du Ministère de l'Education Nationale

« Offrir la possibilité de tirer le meilleur parti de l'engagement de l'Etat en faveur de la recherche en faisant en sorte que la société bénéficie des résultats de cette recherche »

Enjeu de la « Valorisation »

« l'enjeu de la valorisation est ainsi d'assurer l'exploitation du plein potentiel des recherches conduites à l'aide des investissements publics dans les universités, et d'en maximiser les retombées »

Rapport d'information sur la valorisation de la recherche dans les Universités fait au nom de la commission des finances du Sénat par le Sénateur Philippe ADNOT, en mai 2006

Les missions de valorisation des résultats de recherche

Se regroupent en quatre fonctions principales :

- la **recherche partenariale**
- les **prestations** (technique ou intellectuelle)
- Le **transfert des résultats** de recherche, en entreprise (partenaire qui développera le produit).
- La **création d'entreprise** nécessaire en l'absence de partenaire développeur

La recherche partenariale

- **objectif :** la mise au point de procédés originaux, de méthodologies innovantes ou de produits nouveaux.
- **La forme juridique** du partenariat est le **contrat**,
 - Il détermine les apports des cocontractants:
 - pour le laboratoire, la matière grise, c'est-à-dire du temps de chercheur une expertise et l'accès à des équipements achetés pour tout ou partie sur fonds publics,
 - pour le partenaire extérieur une contrepartie financière, la propriété des résultats, les conditions d'exploitation de ces résultats.

Les Prestations

regroupe les actions spécifiques suivantes

- la **consultance et l'expertise**
- la **veille technologique,**
- les **études** concernant les activités de recherche et développement
- les « **prestations** » sur les appareillages spécifiques des laboratoires

Toujours dans le cadre d'accords contractuels

Facteur déterminant de la valo: la PI

- En « sciences dures »: le brevet et les APP pour les logiciels
- En « sciences douces » pas de brevet
 - Droit d'auteur, droit des marques,
 - Transfert de méthodologies (pas de PI)
la protection réside dans le secret
 - Protection de la PI beaucoup plus faible

La Valorisation aspects plus spécifiques aux SHS

- C'est donner aux produits matériels ou immatériels que constituent les résultats de la recherche, une valeur ajoutée.
- Cette valeur ajoutée va contribuer au développement économique
 - soit en termes financiers,
 - soit en terme d'emploi,
 - soit les deux à la fois.

La valorisation aspects plus spécifiques aux SHS (suite)

- L'ampleur de la valeur ajoutée et la part qui va revenir à l'Etablissement va résulter d'une négociation entre celui-ci et le milieu receveur.
- La maîtrise de la négociation constitue le cœur du processus de valorisation.

VALORISATION SHS VERSUS VALORISATION SCIENCES DURES

Recherche Publique

Entreprises
Collectivités

RECHERCHE
APPLIQUEE

METHODOLOGIES
CAVARD ET ALDE

ETUDES

Valorisation en SHS

CESSION

LOGICIELS

Technologies
(Brevets)

CREATION

Valorisation en sciences dures

Création de
Savoirs et
connaissances
à la recherche
Bernard HOUPIN, Université
Grenoble II
10/10/2008

Prestations
associées
à la recherche

Détection
maturation
PI, Marketing

Organes mutualisés

Détection
maturation
PI, Marketing
Université
Grenoble II

Incubateur
d'entreprises

Spécificité conceptuelle de la Valorisation en SHS

**piste de réflexion sur le
sujet:**

L'innovation sociale

Le concept << d'innovation sociale >>

- **Eclairage conceptuel**
 - Les chercheurs québécois ont, intégré le nouveau mode de production des connaissances adapté de Caracostas et Muldur, d'après Gibbons et al., 1997, qui se décrit de la façon suivante :
 - définition et solution des problèmes, dans un contexte d'application, sur la base d'une consultation d'intérêts différents
 - champ de recherche : transdisciplinaire, hétérogène
 - mode d'organisation : collaboration temporaire sur plusieurs sites à la fois
 - diffusion des résultats : d'abord au niveau du réseau des partenaires, puis dans un cercle plus élargi
 - financement : variété de sources publiques et privées
 - évaluation de l'impact social : ex ante, durant les phases d'identification des priorités
 - contrôle qualité des résultats : inclut un ensemble varié d'intérêts intellectuels, sociaux économiques et politiques.

Le concept « d'innovation sociale »

- les projets s'inscrivent dans une quête de l'utile, ils peuvent être qualifiés de projet de « recherche action » ;
- la réponse aux problématiques possées fait quasiment toujours appel à plusieurs champs théoriques et nécessite donc la constitution d'équipes pluridisciplinaires.
- l'hétérogénéité des équipes, c'est à dire la mise en place d'un partenariat avec rapports égaux entre les chercheurs et les praticiens est considérée comme une condition du succès

Le concept << d'innovation sociale > (suite)

- ☐ implique, l'idée d'une diffusion - sous des formes variées - des résultats de la recherche en SHS dans l'environnement social au sens large : milieux associations, organisations professionnelles, PME, grands groupes industriels,...

En résumé, la valorisation en SHS nécessite d'approfondir la réflexion

Sur les aspects suivants

- Les missions (activités contractuelles)
- La Propriété Intellectuelle
- La prise en compte de la diffusion
- La reconnaissance pour les chercheurs

Et sur les structures : les FOUNDATIONS ?

MERCI DE VOTRE ATTENTION